

Communiqué de presse

Le 13 septembre 2017

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

Le Département des Hauts-de-Seine se réjouit d'accueillir les Jeux de 2024

Patrick Devedjian, Président du Département des Hauts-de-Seine, et les élus du Département, se réjouissent d'accueillir des épreuves des Jeux olympiques sur le territoire des Hauts-de-Seine.

Le Département organise à cette occasion une exposition sur le Stade départemental Yves-du-Manoir, 100 ans après avoir accueilli les Jeux Olympiques de 1924.

Deux équipements sportifs des Hauts-de-Seine accueilleront des épreuves

Le Stade départemental Yves-du-Manoir à Colombes accueillera les épreuves olympiques de hockey sur gazon. Stade des Jeux de Paris en 1924 et emblème de l'héritage olympique, le Stade départemental Yves-du-Manoir, propriété du Département des Hauts-de-Seine est aujourd'hui une enceinte fonctionnelle ouverte à tous les publics associatifs et scolaires, avec environ 7 000 utilisateurs par semaine.

La U Arena à Nanterre-La Défense accueillera toutes les épreuves olympiques de gymnastique et de trampolinerie. Complexe sans équivalent, la U Arena à Nanterre-La Défense sera l'enceinte la plus grande, la plus moderne et la plus modulable d'Europe, parfaitement adaptée à l'accueil des compétitions olympiques. Actuellement en cours d'achèvement, cet amphithéâtre permettra d'accueillir 32 000 spectateurs en mode stade et 40 000 en mode concert. Dessinée par l'architecte Christian de Portzamparc, elle sera un symbole de modernité dans la vitrine architecturale qu'est La Défense.

Le Département soutient Paris 2024

Le Département des Hauts-de-Seine contribuera également financièrement aux Jeux de Paris 2024 en apportant 5 M€. Il garantit le cofinancement et la livraison de plusieurs projets de transports sur le territoire.

> Au-delà de l'utilisation du stade départemental Yves-du-Manoir, 3 M€ seront investis par le Département pour un projet de création pérenne du Pôle national de la Fédération Française de Hockey sur Gazon : ce projet concernerait a minima la construction d'un terrain d'honneur de hockey sur gazon avec tribunes, vestiaires, bureaux et locaux divers et l'aménagement d'un terrain d'échauffement. Le coût total de ce projet est estimé à 12 M€, dont 50 % seraient pris en charge par l'Etat, 25 % par la Région et 25 % par le Département des Hauts-de-Seine.

> 2 M€ seront investis pour des projets de rénovations et d'aménagements de sites d'entraînements sur le territoire des Hauts-de-Seine (la liste définitive de ces équipements sera fournie ultérieurement).

Exposition « Les Jeux sont faits » à l'Hôtel du Département à Nanterre

Le Département des Hauts-de-Seine organise une **exposition de 12 photographies d'archives grand format de la cérémonie d'ouverture et de fermeture et des épreuves des Jeux de Paris de 1924 qui se sont déroulées au stade de Colombes**. L'exposition est installée dans le hall de l'Hôtel du Département à Nanterre jusqu'au 31 octobre.



Vue générale du Stade de Colombes
© Archives départementales des Hauts-de-Seine



Yves-du-Manoir
© Paris 2024 – Populous-Luxigon

Cent ans après les Jeux Olympiques de 1924, le Département est mobilisé pour accueillir de nouveau le monde sportif de haut niveau dans des équipements de grande qualité qu'offre le territoire des Hauts-de-Seine, et pour partager ses valeurs fortes « ténacité, courage et solidarité ».

Contact presse :

Amélie CHABUET

01 47 29 35 78

achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr